

A Montreuil, le 25 août 2010



La mise en place de l'auto-entrepreneur : Bilan au 31 juillet 2010

Au 31 juillet 2010, la branche Recouvrement dénombre 524 000 comptes auto-entrepreneurs actifs (tableau 1 et encadré 1).

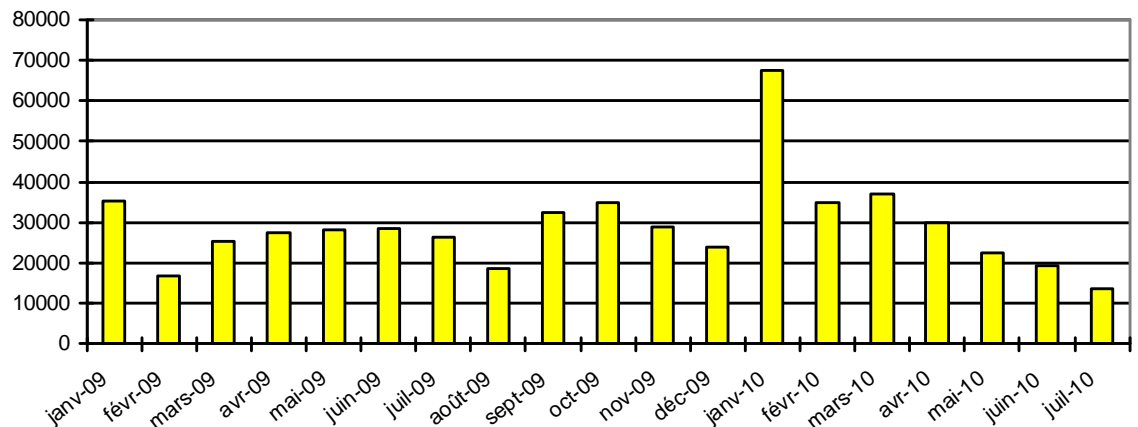
En 2009, on enregistre chaque trimestre environ 80 000 immatriculations et un nombre de radiations croissant.

Depuis le 1^{er} janvier 2010, de nouvelles populations sont éligibles au régime de l'auto-entrepreneur, notamment les travailleurs indépendants déjà inscrits et certaines professions libérales (hors certaines activités exclues du dispositif). Cela a contribué à accroître significativement le nombre d'immatriculations en janvier 2010 et au premier trimestre 2010 (tableau 1 et graphique 1). Au 2^{ème} trimestre 2010, le dynamisme des immatriculations semble ralentir.

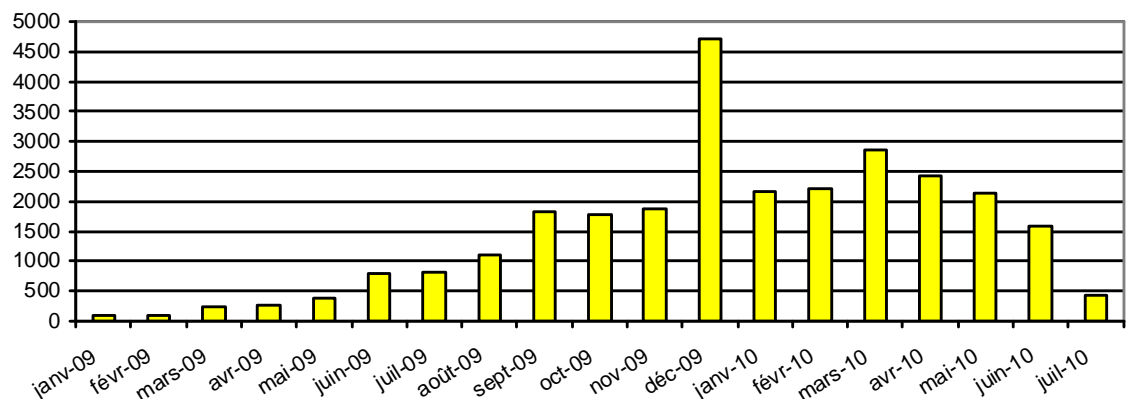
Tableau 1 : Immatriculations, radiations et nombre de comptes actifs par trimestre à fin juillet 2010

	Cotisants affiliés durant la période	Cotisants radiés durant la période	Total des comptes actifs en fin de période
1er trimestre 2009	77 400	400	77 000
2ème trimestre 2009	84 400	1 400	160 000
3ème trimestre 2009	77 100	3 700	233 400
4ème trimestre 2009	87 800	8 400	312 800
1er trimestre 2010	139 400	7 200	445 000
2ème trimestre 2010	71 800	6 100	510 700
Juillet 2010	13 600	400	523 900

Graphique 1 Flux mensuel d'immatriculations



Graphique 2 : Flux mensuel de radiations



Les demandes de radiation des auto-entrepreneurs intervenues plus de trois mois après leur début d'activité prennent effet au 31 décembre de l'année. Ceci explique le nombre plus élevé de radiations constatées en décembre 2009.

Contacts presse :

Benjamin Ferras

Christian Vergnes

Tél. : 01 77 93 64 93

Email : miccom.acoss@acoss.fr

Agence centrale des organismes
de Sécurité sociale - Acoss
36 rue de Valmy
93108 Montreuil cedex
Tél. : 01 77 93 65 00
www.acoss.urssaf.fr



Le dispositif prévoit un report de déclaration et de paiement au-delà des 90 jours qui suivent la création de l'entreprise. Les auto-entrepreneurs, créateurs, inscrits postérieurement au 31 mars 2010 ne devaient pas déclarer de chiffre d'affaires à l'échéance du 31 juillet 2010 mais devront le faire à celle du 31 octobre 2010. Aussi, **l'échéance du 31 juillet 2010 ne concerne-t-elle potentiellement que 436 000 auto-entrepreneurs**. Il s'agit des cotisants immatriculés en 2009, qui pouvaient déclarer un chiffre d'affaires au titre du 2ème trimestre 2010, des cotisants immatriculés au 1er trimestre 2010 qui pouvaient déclarer un chiffre d'affaires au titre des 1er et 2ème trimestres 2010 ainsi que des cotisants immatriculés au 2ème trimestre 2010 qui étaient précédemment en activité en tant que travailleurs indépendants « classiques » qui pouvaient déclarer un chiffre d'affaire au titre du 2^{ème} trimestre 2010.

Actuellement, à peu près 160 000 de ces auto-entrepreneurs ont déclaré avoir généré un chiffre d'affaires positif au titre du 2ème trimestre 2010, après 165 000 à l'échéance précédente (tableau 2). Toutefois, ce recensement effectué par le réseau des Urssaf donne lieu à des révisions à la hausse lors de chaque communiqué de presse pour tenir compte des déclarations retardataires parvenues dans l'intervalle (cf. encadré 2).

Le chiffre d'affaires déclaré à ce jour par les auto-entrepreneurs est de 969 millions d'euros pour l'année 2009 et 1,1 milliard d'euros en 2010 dont 587 millions d'euros pour le 2ème trimestre 2010 (tableau 2). Compte tenu d'un recul différent, **ces chiffres ne sont pas directement comparables notamment car celui relatif au 2ème trimestre 2010 sera nettement révisé à la hausse** (cf. encadré 2).

Tableau 2 : Nombre de déclarants et montants de chiffre d'affaires déclaré par trimestre à fin juillet 2010

	Cotisants pouvant faire une déclaration (actifs de plus de 3 mois et ceux ayant fait une déclaration par avance	Cotisants ayant effectivement fait une déclaration (*)	Chiffre d'affaires déclaré (en millions d'euros)
1er trimestre 2009	25 083	17 130	68,3
2ème trimestre 2009	84 395	48 062	187,2
3ème trimestre 2009	171 395	87 811	310,9
4ème trimestre 2009	250 507	120 078	403,2
1er trimestre 2010	359 641	165 273	521,6
2ème trimestre 2010	436 490	160 399	586,8

(*) *Seuls les auto-entrepreneurs ayant un chiffre d'affaires sont tenus de produire une déclaration aux Urssaf. Toutefois, certains auto-entrepreneurs déposent une déclaration présentant un chiffre d'affaires nul. Ces déclarations ne sont pas intégrées dans les données présentées. A l'inverse, certains nouveaux auto-entrepreneurs n'utilisent pas le report initial de déclaration de 90 jours et effectuent leur déclaration « par avance » et sont intégrés dans ce dénombrement.*

Sur l'ensemble de l'année 2009, 155 000 auto-entrepreneurs ont déclaré au moins une fois un chiffre d'affaires positif, représentant 969 millions d'euros de chiffres d'affaires enregistrés par le réseau des URSSAF, soit un chiffre d'affaire annuel de ces derniers de 6 300 € (cf. annexe 2).

Par trimestre, en 2009, le chiffre d'affaires moyen par auto-entrepreneur ayant déclaré un chiffre d'affaires positif est en moyenne de 3 700 €.

Les analyses du dispositif seront poursuivies au cours des prochains mois, notamment à la suite de l'échéance du 31 octobre 2010 relative aux déclarations au titre du 3ème trimestre 2010.

Encadré 1: Le dispositif auto-entrepreneur

Le régime de l'auto-entrepreneur a été créé par la loi n°2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie. Il connaît une montée en charge croissante. Le réseau des Urssaf rend publiques les dernières données disponibles au 31 juillet 2010. Elles correspondent aux comptes auto-entrepreneurs créés en Urssaf au 31 juillet 2010 mais aussi aux échéances acquittées au titre des échéances de 2009 et des 1^{er} et 2^{ème} trimestres 2010. Il n'est pas possible de rapprocher directement ces différentes données, compte tenu de la nature du dispositif (absence de simultanéité entre la création du compte, le développement d'une activité et par conséquent la déclaration de chiffres d'affaires et l'acquiescement des prélèvements correspondants).

Ce nouveau régime permet aux auto-entrepreneurs de :

- s'affranchir de certaines obligations des professions indépendantes,
- bénéficier d'une prise en charge partielle des cotisations par l'Etat,
- ne payer des cotisations que s'ils ont réalisé un chiffre d'affaires,
- bénéficier du caractère libératoire des versements de cotisations et contributions sociales et d'impôt sur le revenu,
- bénéficier du régime sans limitation de durée, dès lors qu'ils réalisent un chiffre d'affaires inférieur aux seuils du régime micro fiscal (au titre de 2009 : 80 000 € pour une activité d'achat/revente ; 32 000 € pour une activité de prestations ou de service, et respectivement 80 300 € et 32 100 € au titre de 2010).

Les Urssaf enregistrent les déclarations et paiements pour le compte de tous les organismes sociaux, ainsi que pour les services fiscaux, si le cotisant choisit cette option. Le réseau des Urssaf est très fortement mobilisé dans le cadre de la conduite de cette réforme. Il s'investit très fortement pour permettre le respect des délais et échéances posés par les textes et les pouvoirs publics.

Encadré 2: les révisions des données sur les auto-entrepreneurs

Les données démographiques relatives au nombre d'auto-entrepreneurs présentées dans ce communiqué sont les dernières données disponibles à ce jour. Les légères révisions sont essentiellement liées aux délais de traitement des procédures d'affiliations.

Les données sur l'activité (chiffre d'affaires) ont été corrigées en intégrant les déclarations effectuées postérieurement à l'échéance. L'ampleur de ces révisions est importante sur le dernier trimestre et faible sur les trimestres précédents. Ainsi, rétrospectivement, le chiffre d'affaires relatif au 1^{er} trimestre 2010 déclaré aux Urssaf a d'abord été de 393 M€ mi mai. Il est aujourd'hui révisé à la hausse de près de 130 M€.

	Chiffre d'affaires relatif au 1 ^{er} trimestre 2010 (en millions)	Comptes pouvant faire une déclaration (actifs de plus de 3 mois)	Comptes ayant effectivement fait une déclaration
Communiqué de presse:			
du 22 mai 2010	393	338 000	121 000
du 20 août 2010	522	359 000	165 000

Le chiffre d'affaires du 2^{ème} trimestre 2010 est donc manifestement sous-évalué. Il n'intègre notamment pas les déclarations qui seront produites lors de l'échéance du 31 octobre 2010 et qui intégreront pour la première fois, les données relatives aux créateurs du 2^{ème} trimestre 2010, qui ont bénéficié du report de 90 jours.

	Chiffre d'affaires relatif au 2 ^{ème} trimestre 2010 (en millions)	Comptes pouvant faire une déclaration (actifs de plus de 3 mois et ceux ayant déclaré par avance)	Comptes ayant effectivement fait une déclaration
Communiqué de presse:			
du 20 août 2010	587	436 000	160 000

Annexe 1 : Synthèse par département

Départements	Total des comptes actifs à fin juillet 2010	Chiffres d'affaires déclarés en 2009 (en millions)	Comptes ayant déclaré un chiffre d'affaires positif en 2009	Chiffres d'affaires moyens en 2009
01_Ain	4 206	7,9	1 293	6 133
02_Aisne	3 129	5,7	918	6 251
03_Allier	2 312	4,5	790	5 758
04_Alpes-de-Haute-Provence	1 782	3,5	609	5 667
05_Hautes-Alpes	1 438	2,9	472	6 043
06_Alpes-Maritimes	17 591	33,6	4 787	7 012
07_Ardèche	2 770	6,7	968	6 963
08_Ardennes	1 688	2,5	475	5 271
09_Ariège	1 599	3,2	524	6 179
10_Aube	2 078	3,9	684	5 695
11_Aude	4 045	8,1	1 340	6 069
12_Aveyron	1 883	4,5	653	6 854
13_Bouches-du-Rhône	21 674	33,2	5 374	6 183
14_Calvados	5 169	10,5	1 578	6 633
15_Cantal	846	1,8	307	5 789
16_Charente	3 007	5,7	1 075	5 302
17_Charente-Maritime	5 624	11,5	1 828	6 289
18_Cher	2 048	3,2	615	5 238
19_Corrèze	1 684	3,8	601	6 383
21_Côte-d'Or	4 007	6,8	1 355	5 028
22_Côtes-d'Armor	3 808	9,7	1 376	7 039
23_Creuse	882	2,2	319	6 969
24_Dordogne	4 241	10,8	1 662	6 515
25_Doubs	3 689	6,4	1 067	6 022
26_Drôme	4 610	9,3	1 534	6 057
27_Eure	4 025	7,0	1 172	6 014
28_Eure-et-Loir	2 634	3,3	533	6 266
29_Finistère	5 296	11,2	1 796	6 239
2A_Corse-du-Sud	1 973	4,2	481	8 827
2B_Haute-Corse	1 803	3,9	450	8 629
30_Gard	8 032	14,4	2 370	6 088
31_Haute-Garonne	11 976	20,2	3 462	5 826
32_Gers	1 750	3,9	646	5 974
33_Gironde	14 509	27,5	4 544	6 060
34_Hérault	13 966	25,6	3 980	6 442
35_Ille-et-Vilaine	6 627	12,4	2 061	6 035
36_Indre	1 282	2,7	470	5 763
37_Indre-et-Loire	4 165	9,2	1 511	6 109
38_Isère	9 593	15,6	2 649	5 886
39_Jura	1 940	4,3	684	6 282
40_Landes	3 478	8,1	1 209	6 700
41_Loir-et-Cher	2 018	3,8	620	6 184
42_Loire	4 665	8,2	1 284	6 348
43_Haute-Loire	1 402	3,6	482	7 533
44_Loire-Atlantique	9 554	18,2	3 024	6 009
45_Loiret	4 802	7,8	1 393	5 566
46_Lot	1 625	3,2	505	6 299
47_Lot-et-Garonne	2 619	5,4	794	6 849
48_Lozère	546	1,2	206	5 969
49_Maine-et-Loire	4 079	8,6	1 445	5 945
50_Manche	2 880	7,1	1 044	6 815

Départements	Total des comptes actifs à fin juillet 2010	Chiffres d'affaires déclarés en 2009 (en millions)	Comptes ayant déclaré un chiffre d'affaires positif en 2009	Chiffres d'affaires moyens en 2009
51_Marne	3 578	6,1	1 053	5 834
52_Haute-Marne	986	1,8	349	5 211
53_Mayenne	1 412	3,1	528	5 877
54_Meurthe-et-Moselle	4 557	8,3	1 461	5 661
55_Meuse	1 191	1,8	364	5 078
56_Morbihan	5 127	11,3	1 711	6 627
57_Moselle	6 795	12,7	1 997	6 379
58_Nièvre	1 356	3,0	493	6 039
59_Nord	13 896	21,8	3 771	5 781
60_Oise	5 208	8,9	1 416	6 260
61_Orne	1 683	3,7	581	6 372
62_Pas-de-Calais	8 714	14,5	2 512	5 754
63_Puy-de-Dôme	4 428	9,5	1 533	6 192
64_Pyrénées-Atlantiques	5 518	10,6	1 825	5 811
65_Hautes-Pyrénées	2 026	3,8	620	6 074
66_Pyrénées-Orientales	6 142	11,4	1 815	6 307
67_Bas-Rhin	8 136	16,1	2 525	6 374
68_Haut-Rhin	5 025	8,3	1 458	5 718
69_Rhône	15 542	26,0	4 588	5 661
70_Haute-Saône	1 772	3,1	522	5 884
71_Saône-et-Loire	3 440	7,6	1 172	6 451
72_Sarthe	3 178	5,4	924	5 828
73_Savoie	3 931	7,1	1 229	5 778
74_Haute-Savoie	6 847	14,1	2 143	6 592
75_Paris	33 035	69,0	9 796	7 039
76_Seine-Maritime	6 382	9,5	1 793	5 317
77_Seine-et-Marne	10 712	18,0	2 903	6 184
78_Yvelines	12 042	24,2	3 542	6 832
79_Deux-Sèvres	2 149	4,1	718	5 763
80_Somme	2 586	4,0	793	5 094
81_Tarn	3 323	6,8	1 067	6 357
82_Tarn-et-Garonne	2 312	3,8	688	5 487
83_Var	13 275	25,3	3 989	6 348
84_Vaucluse	7 405	14,2	2 162	6 551
85_Vendée	4 209	8,8	1 452	6 074
86_Vienne	3 133	5,9	1 143	5 137
87_Haute-Vienne	2 418	4,4	815	5 392
88_Vosges	2 581	4,6	763	6 000
89_Yonne	2 445	4,8	752	6 363
90_Territoire de Belfort	870	1,2	240	5 068
91_Essonne	9 472	15,7	2 485	6 304
92_Hauts-de-Seine	16 053	31,0	4 395	7 061
93_Seine-Saint-Denis	10 747	16,6	2 438	6 819
94_Val-de-Marne	11 657	20,4	3 129	6 517
95_Val-d'Oise	7 993	13,9	2 115	6 585
9A_Guadeloupe	1 961	0,3	72	3 485
9B_Martinique	1 317	0,0	12	3 008
9C_Guyane	658	0,0	1	7 080
9D_Réunion	1 622	0,2	46	3 469
Total France entière	523 894	969,5	154 918	6 258

Annexe 2 : Répartition des auto-entrepreneurs en fonction du chiffre d'affaires dégagé en 2009

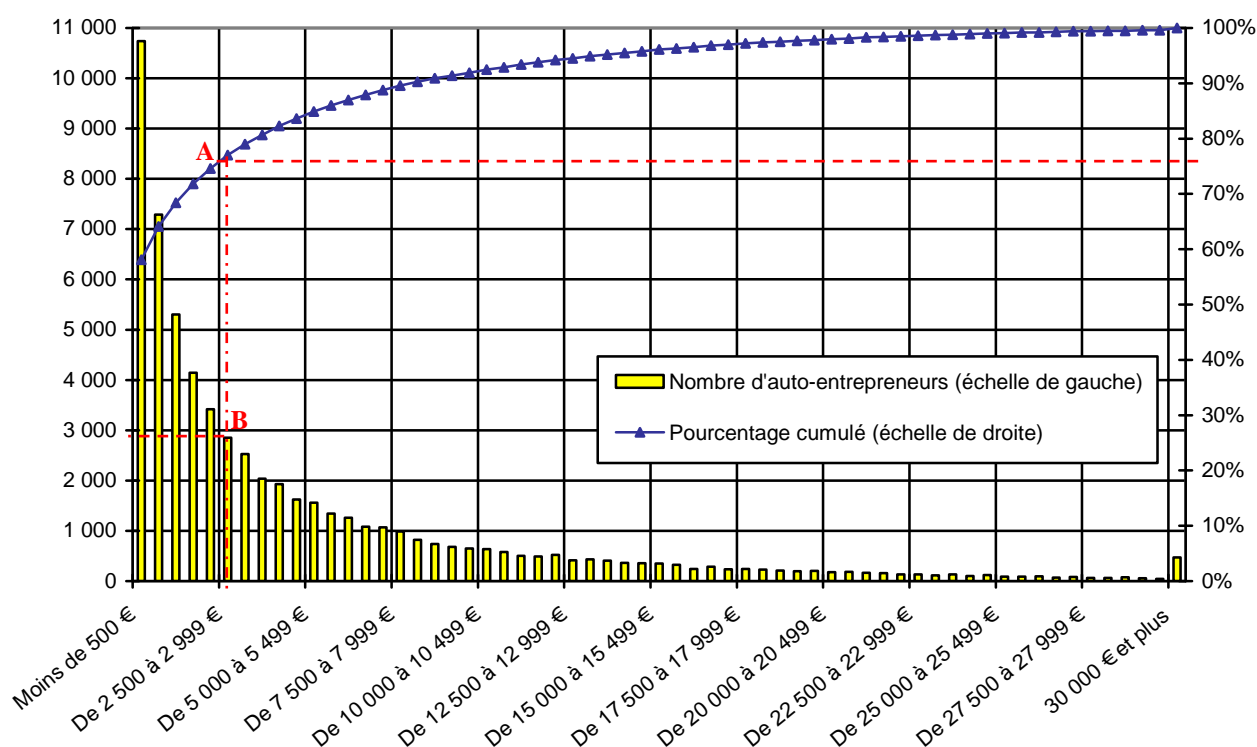
Les auto-entrepreneurs peuvent exercer trois types d'activité : des activités de vente, des activités de prestation et des activités relevant des régimes de bénéfices non commerciaux comprises principalement dans le champ des professions libérales.

En 2009 et pour ces trois différents types d'activité, moins de 50 % des auto-entrepreneurs parmi ceux pouvant déclarer un chiffre d'affaires, ont un chiffre d'affaires annuel nul et environ 15 % ont déclaré un chiffre d'affaires annuel positif inférieur à 1 000 €. Environ 500 auto-entrepreneurs dépasseraient apparemment le seuil de chiffres d'affaires annuel micro-social autorisé pour bénéficier de ce régime.

Le chiffre d'affaires annuel moyen de ceux ayant déclaré un chiffre d'affaire positif est de 6 300€. Il est plus élevé dans les activités de ventes (7 000 €) que dans les activités de prestations (5 000 €) et que dans celles relevant des régimes de bénéfices non commerciaux (5 200 €). Ceci s'explique en partie par une plus grande proportion d'auto-entrepreneurs dégageant un chiffre d'affaires supérieur à 30 000 € dans les activités de ventes.

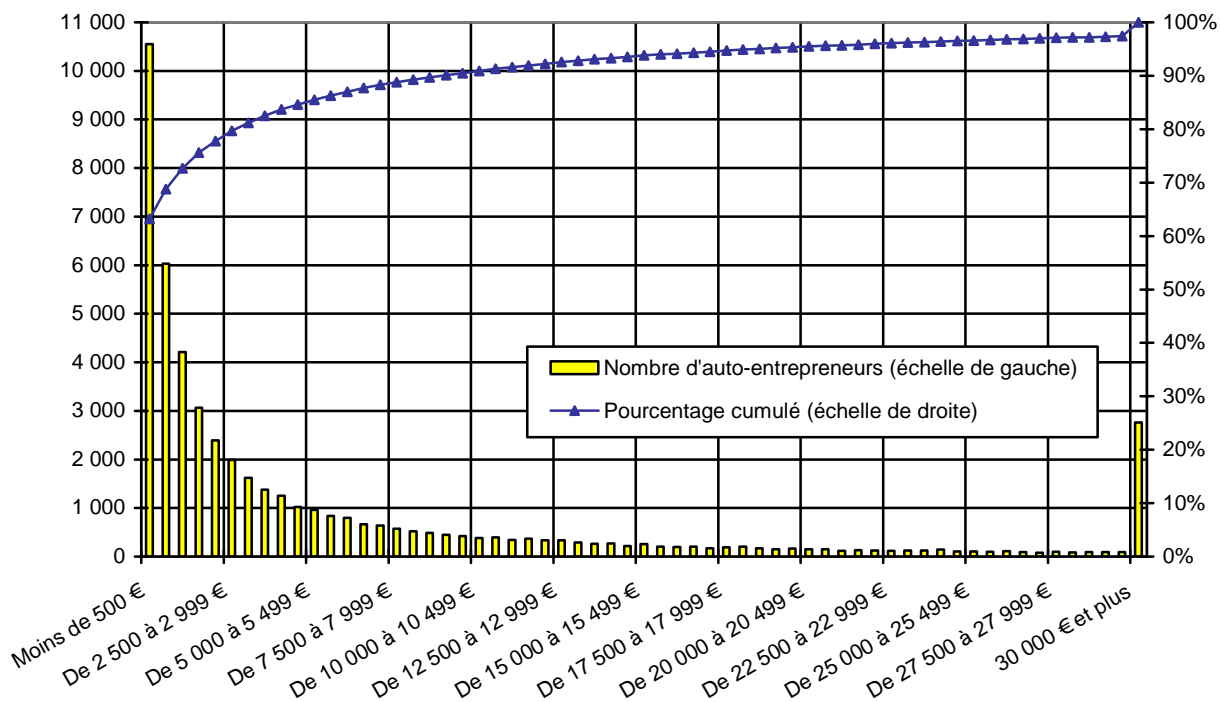
Toutefois, les chiffres d'affaires médians de ces différentes activités sont relativement homogènes et sont compris entre 2 200 et 2 600 €.

Graphique 3 : Répartition des auto-entrepreneurs exerçant une **activité de prestations** en fonction du chiffre d'affaires dégagé en 2009

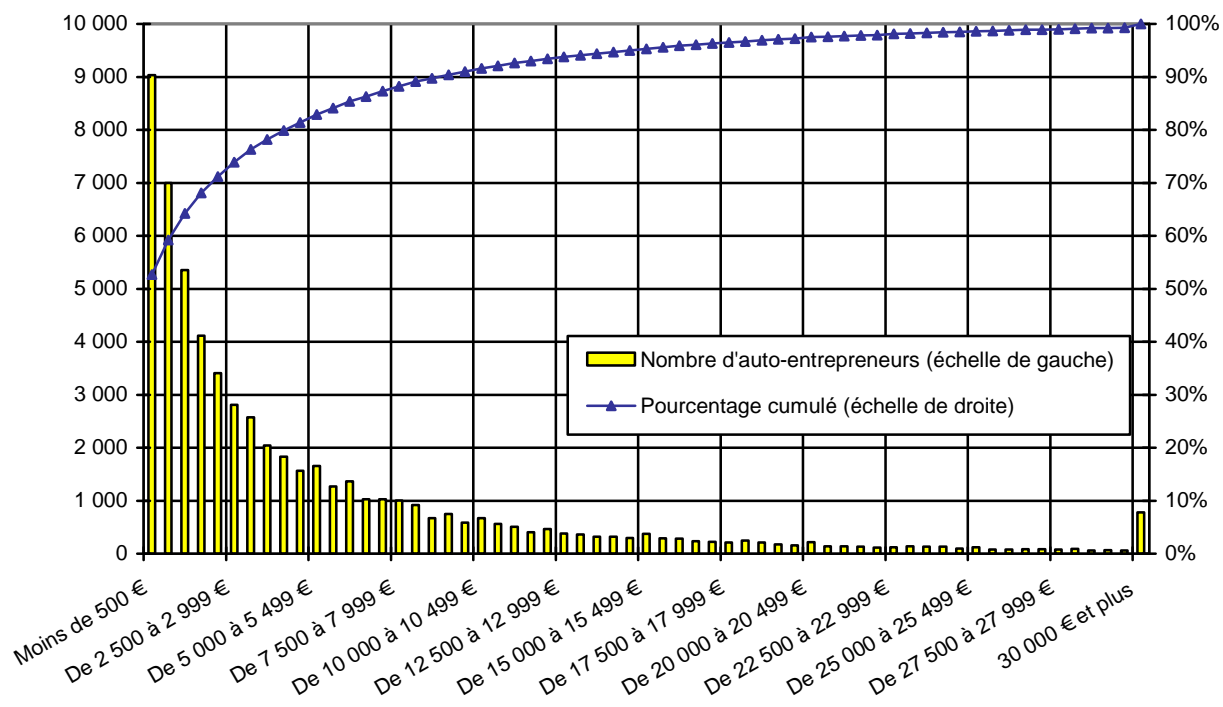


Lecture du graphique : au point A, environ 75 % des auto-entrepreneurs ont un chiffre d'affaires inférieur à 3 000 €, dont ceux ayant un chiffre d'affaires nul. Et au point B, un peu moins de 3 000 auto-entrepreneurs ont déclaré un chiffre d'affaires entre 2 500 et 3 000 €.

Graphique 4 : Répartition des auto-entrepreneurs exerçant une **activité de ventes** en fonction du chiffre d'affaires dégagé en 2009



Graphique 5 : Répartition des auto-entrepreneurs relevant des régimes des BNC exerçant une **activité du champ des professions libérales** en fonction du chiffre d'affaires dégagé en 2009



Annexe 3 : Comparaison de la population des nouveaux auto-entrepreneurs à celle des nouveaux travailleurs indépendants

L'analyse qui suit compare la population des 524 000 auto-entrepreneurs à celle des 315 000 nouveaux travailleurs indépendants (hors auto-entrepreneurs) qui se sont immatriculés depuis le 1er janvier 2009, et actifs à fin juillet 2010. Elle fait apparaître des différences assez marquées dans la structure des secteurs d'activité, de faibles différences dans la répartition géographique et par âge et une similitude dans le partage hommes-femmes.

La répartition géographique des auto-entrepreneurs est assez similaire à celles des autres nouveaux travailleurs indépendants hors auto-entrepreneurs. **Les auto-entrepreneurs sont néanmoins un peu plus nombreux dans le nord-est et le sud-est de la France ainsi qu'en Ile de France**, alors que les travailleurs indépendants sont plus présents dans les DOM, au nord-ouest et en Rhône-Alpes.

Comme c'est le cas pour les travailleurs indépendants, plus d'un tiers des auto-entrepreneurs exercent leur activité dans le **secteur du commerce, de la réparation d'automobiles et de motocycles** et plus particulièrement dans le commerce en produits divers, le commerce de détail alimentaire et d'habillement, et la réparation et l'entretien des véhicules automobiles légers, ainsi que dans le **secteur du bâtiment**. Toutefois, **les activités de services, notamment les activités scientifiques et techniques, l'éducation, les arts, spectacles et activités récréatives, et l'informatique, sont davantage prisées par les auto-entrepreneurs** que par les autres catégories de nouveaux travailleurs indépendants.

A l'inverse, les auto-entrepreneurs sont comparativement moins nombreux dans les industries agro-alimentaires, la santé, le transport, l'hébergement-restauration et l'immobilier.

	Nombre d'auto-entrepreneurs	Part des auto-entrepreneurs (1)	Nombre de nouveaux travailleurs indépendants hors auto-entrepreneurs	Part des nouveaux travailleurs indépendants hors auto-entrepreneurs (2)	Intensité (1) / (2)
11_Ile-de-France	111 711	21,3%	57 535	18,3%	1,17
94_Corse	3 776	0,7%	1 958	0,6%	1,16
91_Languedoc-Roussillon	32 731	6,2%	17 078	5,4%	1,15
43_Franche-Comté	8 271	1,6%	4 414	1,4%	1,13
21_Champagne-Ardenne	8 330	1,6%	4 474	1,4%	1,12
93_Provence-Alpes-Côte d'Azur	63 165	12,1%	34 040	10,8%	1,12
41_Lorraine	15 124	2,9%	8 160	2,6%	1,11
31_Nord-Pas-de-Calais	22 610	4,3%	12 631	4,0%	1,08
42_Alsace	13 161	2,5%	7 416	2,4%	1,07
54_Poitou-Charentes	13 913	2,7%	7 870	2,5%	1,06
73_Midi-Pyrénées	26 494	5,1%	15 407	4,9%	1,03
72_Aquitaine	30 365	5,8%	17 716	5,6%	1,03
74_Limousin	4 984	1,0%	2 984	0,9%	1,00
26_Bourgogne	11 248	2,1%	6 740	2,1%	1,00
24_Centre	16 949	3,2%	10 566	3,4%	0,96
83_Auvergne	8 988	1,7%	5 758	1,8%	0,94
25_Basse-Normandie	9 732	1,9%	6 400	2,0%	0,91
82_Rhône-Alpes	52 164	10,0%	34 668	11,0%	0,90
22_Picardie	10 923	2,1%	7 330	2,3%	0,90
52_Pays de la Loire	22 432	4,3%	15 308	4,9%	0,88
53_Bretagne	20 858	4,0%	14 447	4,6%	0,87
23_Haute-Normandie	10 407	2,0%	7 273	2,3%	0,86
DOM	5 558	1,1%	14 638	4,6%	0,23
France entière	523 894	100,0%	314 811	100,0%	1,00

	Nombre d'auto-entrepreneurs	Part des auto-entrepreneurs (1)	Nombre de nouveaux travailleurs indépendants hors auto-entrepreneurs	Part des nouveaux travailleurs indépendants hors auto-entrepreneurs (2)	Intensité (1)/(2)
PZ Education	31 437	6,0%	5 444	1,7%	3,47
RZ Arts, spectacles et activités récréatives	23 496	4,5%	4 523	1,4%	3,12
JC Activités informatiques	26 756	5,1%	5 606	1,8%	2,87
MC autres activités scientifiques et techniques	34 268	6,5%	7 480	2,4%	2,75
CB Habillement, textile et cuir	4 694	0,9%	1 086	0,3%	2,60
SZ autres activités de services	65 124	12,4%	17 347	5,5%	2,26
NZ Activités de services administratifs et de soutien	36 712	7,0%	11 969	3,8%	1,84
EZ Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	1 548	0,3%	514	0,2%	1,81
MB Recherche et développement	357	0,1%	129	0,0%	1,66
CM Industrie du meuble et diverses ; réparation et installation de machines	10 597	2,0%	3 992	1,3%	1,60
CC Bois et papier	3 987	0,8%	1 545	0,5%	1,55
JA Edition et audiovisuel	4 867	0,9%	2 076	0,7%	1,41
CG Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	1 629	0,3%	699	0,2%	1,40
QB Action sociale et hébergement médico-social	1 527	0,3%	669	0,2%	1,37
MA Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	47 580	9,1%	23 793	7,6%	1,20
GZ Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	119 219	22,8%	71 092	22,6%	1,01
CI Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	179	0,0%	116	0,0%	0,93
FZ Construction	69 620	13,3%	47 158	15,0%	0,89
CJ Fabrication d'équipements électriques	151	0,0%	123	0,0%	0,74
CH Métallurgie et fabrication de produits métalliques	1 093	0,2%	970	0,3%	0,68
CE Industrie chimique	107	0,0%	101	0,0%	0,64
OZ Administration publique	12	0,0%	12	0,0%	0,60
CL Fabrication de matériels de transport	147	0,0%	157	0,0%	0,56
JB Télécommunications	338	0,1%	538	0,2%	0,38
KZ Activités financières et d'assurance	2 599	0,5%	4 164	1,3%	0,38
BZ Industries extractives	21	0,0%	38	0,0%	0,33
LZ Activités immobilières	4 457	0,9%	9 735	3,1%	0,28
CK Fabrication de machines et équipements n.c.a.	106	0,0%	246	0,1%	0,26
IZ Hébergement et restauration	14 329	2,7%	33 265	10,6%	0,26
HZ Transports et entreposage	3 467	0,7%	8 723	2,8%	0,24
AZ Agriculture, sylviculture et pêche	953	0,2%	2 692	0,9%	0,21
QA Activités pour la santé humaine	9 661	1,8%	28 814	9,2%	0,20
CA Industries agro-alimentaires	1 980	0,4%	5 952	1,9%	0,20
CF Industrie pharmaceutique	2	0,0%	7	0,0%	0,17
DZ Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	159	0,0%	1 689	0,5%	0,06
UZ Activités extra-territoriales et activités non classées	715	0,1%	12 347	3,9%	0,03
France entière	523 894	100,0%	314 811	100,0%	1,00

L'âge moyen des nouveaux travailleurs indépendants « classiques » et des auto-entrepreneurs est très proche : il est respectivement de 39 ans et 40 ans.

La répartition par tranche d'âge diffère quelque peu entre ces deux catégories de population. Ainsi, un peu moins 10 % des auto-entrepreneurs ont plus de 60 ans, contre un peu moins de 5% pour les nouveaux travailleurs indépendants classiques. Ces derniers sont un peu plus de 60 % à être âgé de 30 à 49 ans alors que les auto-entrepreneurs ne sont que 53 % dans cette tranche d'âge.

	Nombre d'auto-entrepreneurs	Part des auto-entrepreneurs (1)	Nombre de nouveaux travailleurs indépendants hors auto-entrepreneurs (2)	Part des nouveaux travailleurs indépendants hors auto-entrepreneurs	Intensité (1) / (2)
Hommes	337 834	65,3%	196 509	65,3%	1,00
Femmes	179 314	34,7%	104 280	34,7%	1,00
TOTAL	517 148	100%	300 789	100%	1,00
Moins de 30 ans	122 752	23,4%	68 194	21,7%	1,08
30 - 39 ans	152 758	29,2%	103 785	33,0%	0,88
40 -49 ans	126 745	24,2%	85 485	27,2%	0,89
50 - 59 ans	76 151	14,5%	42 372	13,5%	1,08
60-69 ans	41 121	7,8%	13 004	4,1%	1,90
70 ans et plus	4 298	0,8%	1 604	0,5%	1,61
Age inconnu	69	0,0%	367	0,1%	0,11
TOTAL	523 894	100,0%	314 811	100,0%	1,00

Enfin, la répartition hommes-femmes chez les auto-entrepreneurs et les nouveaux travailleurs indépendants est identique : deux tiers (65%) d'entre eux sont des hommes.